



HAL
open science

Le dépôt de matériel du Signal Corps, installé à proximité de Saumur et Montreuil-Bellay, à Varrains, Saint-Cyr-en-Bourg/Saumoussay et Méron dans le cadre de la Communication Zone américaine, de 1952 à 1967

Pierre Labrude

► **To cite this version:**

Pierre Labrude. Le dépôt de matériel du Signal Corps, installé à proximité de Saumur et Montreuil-Bellay, à Varrains, Saint-Cyr-en-Bourg/Saumoussay et Méron dans le cadre de la Communication Zone américaine, de 1952 à 1967: Deuxième partie: Varrains, Saint-Cyr-en-Bourg, Saumoussay et Méron à l'époque américaine (1952-1967). 2023. hal-03919652

HAL Id: hal-03919652

<https://hal.science/hal-03919652>

Preprint submitted on 3 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Le dépôt de matériel du *Signal Corps*, installé
à proximité de Saumur et Montreuil-Bellay,
à Varrains, Saint-Cyr-en-Bourg/Saumoussay et Méron
dans le cadre de la *Communication Zone* américaine, de 1952 à 1967**

**Deuxième partie :
Varrains, Saint-Cyr-en-Bourg, Saumoussay et Méron
à l'époque américaine (1952-1967)**

Pierre Labrude

Centre régional universitaire lorrain d'histoire, université de Lorraine, Nancy

La seconde partie de cette étude sur le dépôt de matériels de transmissions dit "de Saumur" par l'appellation que lui donne l'*US Army*, porte sur les "années américaines" de ses différents sites : Varrains, les "caves" de Saint-Cyr-en-Bourg/Saumoussay, et le nouveau dépôt de Méron. Créé en 1952 au château des Ifs à Varrains, le dépôt disparaît en 1967 avec la ligne de communication américaine dans notre pays.

La base vie (*Troop Support Center*) de Varrains

Les installations de surface, en d'autres termes ce qu'on appelle "base vie", sont groupées à l'extrémité sud-est du village de Varrains, à quelques kilomètres au sud de Saumur. Leur emplacement se trouve presque à la campagne, puisqu'au delà de la clôture, il n'y a plus que des vignes - ce qui est encore très vrai de nos jours -, mais aussi assez proche de Saint-Cyr-en-Bourg, village qui a aujourd'hui changé de nom par fusion, et qui, lui-même, se trouve au sud en direction de Brézé. Varrains dispose d'un ban communal de 3,4 kilomètres carrés, et sa population était de 918 habitants en 1946, quelques années donc avant l'arrivée des premiers contingents américains. Le bourg est traversé par la route départementale 93. Le *7794th Signal Depot Detachment* s'y installe à partir de mai 1952. Je n'ai pas trouvé la date précise mais les informations disponibles sont concordantes. Ce détachement va constituer le premier élément du dépôt de matériel de transmissions de la partie dite *Basec* (*Base Section*) de la ligne de communication américaine. Son homologue dans la partie avant de la ligne, dite *Adsec* (*Advance Section*), se trouve à Verdun¹. La mission de ce dépôt est le stockage et l'entretien d'un ensemble de matériels, parmi lesquels la documentation² mentionne des câbles électriques - on en voit beaucoup sur les photographies - et des appareils utilisés par les transmetteurs : radios, télétypes, *talkies-walkies*, centraux téléphoniques, et sans doute d'autres, dont l'établissement assure la maintenance et le conditionnement en vue d'un éventuel conflit qui se tiendrait *a priori* d'abord en Allemagne.

¹ Loubette F., Labrude P. et Antoine P.-A., *Les Américains en France 1950-1967*, Haroué, Editions Gérard Louis, vol. 2, 2019, 259 p., ici p. 79-91.

² *L'échec de la greffe industrielle. 6) Le poids économique des camps américains*, document disponible en ligne, 15 p., ici p. 7, consulté le 11 novembre 2021.

Le château des Ifs, qui a servi pendant peu de temps à l'administration de l'entreprise Messier en 1940³, fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique par un décret du 26 mars 1952 et d'une ordonnance d'expropriation datée du 15 novembre 1952. Il est acquis par l'Etat au moyen des crédits spécialement mis à disposition de la Mission centrale de liaison et d'assistance aux armées alliées (MCLAAA) sur le compte spécial dont elle dispose. Selon la fiche récapitulative non datée issue du service du Génie⁴, l'ensemble immobilier, classé dans le domaine privé de l'Etat, est constitué de six bâtiments : le château et ses dépendances situées de part et d'autre de sa façade le long de la Grande Rue. Il est affecté le 16 novembre à l'armée américaine qui en fait le casernement de *Saumur Signal Depot*⁵ avec une capacité d'accueil et de logement de 302 hommes. Appartenant à la section B, numéros 1200 à 1207 du cadastre, ouvrant sur la Grande Rue de Varrains par une entrée qui sera largement modifiée, le site a une surface de 4 hectares 28 ares et 27 centiares selon cette fiche. Egan et Egan sont plus généreux dans leur récent ouvrage⁶ : treize acres ou 52600 mètres carrés, soit plus de cinq hectares. A l'issue des constructions, la surface est occupée par vingt-sept bâtiments : les six qui y existaient initialement et vingt-et-un ayant été réalisés sur des crédits militaires américains au profit direct de l'*US Army*. Ils sont "en dur" ou démontables, ceux-ci en métal ou en bois. La nuance "démontable" ou non est fondamentale pour connaître l'appartenance juridique du bâtiment ; elle sera d'une grande importance pour le devenir de ces constructions au départ de l'*US Army* en 1966-1967 comme nous le verrons dans la troisième partie de cette étude.

La réalisation de ce *Troop Support Center* ne se fait pas en une seule étape, et je tenterai plus loin de décrire son évolution. Il a par exemple existé des bâtiments temporaires d'habitation (tentes, tentes améliorées, puis baraquements en bois), deux chapelles successivement, trois salles de spectacle à des endroits différents, et l'école n'est pas installée sur place primitivement. Dans la fiche récapitulative établie par le Génie et déjà citée, qui présente en quelque sorte une situation immobilière définitive, dix-neuf bâtiments sont en simple rez-de-chaussée, cinq ont un étage et trois en ont deux (ce sont les deux casernements neufs et le château). Dix bâtiments sont dans un état que la fiche qualifie de médiocre ou d'assez bon (ce doivent être en partie le château et les dépendances pré-existantes), trois de "bon" et quatorze de "très bon". A ce moment, la surface bâtie est de 6212 mètres carrés, et, en comptant la surface des étages du château et des deux casernements neufs, de 9912 mètres carrés. La surface non bâtie correspond à la vaste esplanade, aux parkings qui existent un peu partout, et à l'aire de stockage qui disparaît à partir de l'ouverture du dépôt de Méron, mais qui a servi de lieu de transit vers les caves jusqu'à 1956, voire un peu plus longtemps.

La documentation disponible indique habituellement que le site (et les caves de La Perrière) a été loué par l'*US Army* en mai. Au 1^{er} avril 1952, la somme disponible pour la mise en place du dépôt s'élève à environ 2.300.000 dollars, soit 805 millions de francs⁷. Les premiers occupants viennent du dépôt de Hanau en Allemagne et sont peu

³ Le lecteur intéressé se reportera à la première partie, publiée sur HAL séparément (hal.archives-ouvertes.fr/hal-03806787), et qui comporte une photographie.

⁴ SHD, dossier 12 Q 205-1.

⁵ SHD, dossier 12 Q 205. Sur la fiche, le dépôt est qualifié de *General Depot*, ce qu'il n'est pas à sa création en 1952. Initialement, il n'existe en effet que des dépôts spécialisés.

⁶ Egan D. et Egan J., *US Go Home The U.S. Military in France 1945 to 1968*, Schiffer Military Pub. (U.S.A.), 2022, 616 p., ici p. 472-479.

⁷ SHD, dossier 12 Q 185-1.

nombreux : trois officiers et de sept soldats (*Enlisted Men*). Leur arrivée s'effectue en mai 1952, donc avant l'affectation officielle du site comme cela est presque toujours le cas. Ils sont rejoints en juin par des membres de la *552nd Signal Company* qui arrivent des Etats-Unis. D'autres arrivées sont signalées à l'automne, et les diverses sources que j'ai pu consulter ne concordent pas. L'effectif est alors d'une compagnie qui installe ses tentes dans l'enceinte du parc, derrière le château. Egan précise qu'elle "emploie les gravats issus du site pour construire la plate-forme de l'embranchement ferroviaire en direction du dépôt". Cette phrase ne suffit cependant pas pour comprendre exactement de quoi il s'agit. L'étude du poste d'incendie est confiée au bureau d'études parisien André et Pierre Dufau, rue Bayard. Le marché s'élève à 10 millions de francs pour un travail d'une durée de trois mois⁸.

A l'ouverture du dépôt, le personnel américain et polonais n'est pas très important puisqu'il ne s'élève qu'à un peu plus de deux cents personnes (202 exactement). Le document déclassifié déjà étudié dans la première partie de ce travail, mentionne que deux unités sont désignées pour stationner dans cette zone : la *552nd Signal Base Maintenance Company* et le *7794th Signal Depot Detachment*. Mais d'autres unités (*Attached Troops*) sont concernées : *786th Quartermaster Petroleum Supply Co, 2nd platoon, 94th Engineer Battalion (Construction, Co B, 3rd Platoon) et 55th Transportation Truck Co*, soit, dans la terminologie militaire française, un section d'une compagnie des essences, une section du Génie spécialisée dans les constructions de bâtiments, et une compagnie (de camions) de transport de l'arme du Train".

De son côté, le site internet des anciens du dépôt, *Saumur Signal Depot A nostalgic Trip*⁹, permet de connaître les unités présentes et leurs effectifs à différents moments. En 1954, on compte quatorze officiers, deux *Warrant Officers* (officier spécialisé dans les activités techniques et n'exerçant pas de commandement opérationnel) et deux officiers du *Polish Labor Service*. La compagnie d'état-major du *65th Signal Depot* comporte 19 sous-officiers et 66 caporaux et hommes du rang (*Enlisted Men*), auxquels s'ajoutent 8 membres du service de santé (*Medical Corps*). La *552th Signal Company* en compte respectivement 36 et 112 ; le *7803 Army Unit Saumur Detachment* est riche de 6 sous-officiers et 13 hommes. Enfin, le *2nd Platoon* de la *4230th IA BOR Service Company*, du *Polish Labor Service (PLS*¹⁰), le Service polonais du travail, réunit 39 hommes, des grades de LS6 à LS2. La *Military Police (MP)* sera représentée par des membres de la *202nd MP Company*.

Les premiers employés civils français, les *LN* ou *Local National*, appelés aussi *LWR*, ou *Local Wage Rate*, c'est à dire "à taux de salaire local", en d'autres termes rémunérés en fonction des accords passés avec la France, sont également embauchés à cette époque. En décembre 1952, ils sont déjà 66 ; ils sont 135 un an plus tard, 200 en décembre 1954 et 270 à la fin de l'année 1955. Qu'en est-il du logement des familles ? Les cadres

⁸ SHD, dossier 12 Q 187-2.

⁹ Ce site est d'un intérêt considérable par le grand nombre des rubriques qu'il contient et par les très nombreuses photographies qui ont été envoyées par des anciens du dépôt. Compte tenu de l'âge de ces derniers et de plusieurs décès, il n'est plus augmenté aujourd'hui (2022), mais seulement entretenu. Les photographies concernent surtout Varrains. Malheureusement elles ne sont pas toujours identifiées (nature du site et date de prise de vue) et celles des caves sont rares. Cet ensemble est néanmoins irremplaçable et je l'ai consulté à de nombreuses reprises en juillet 2022.

¹⁰ "Le Polish Labor Service", dans Loubette F., Labrude P. et Antoine P.-A., *Les Américains en France 1950-1967*, Haroué, Editions Gérard Louis, vol. 3, 2022, 279 p., ici p. 116-129.

officiers et sous-officiers s'installent d'abord dans des appartements et des maisons qu'ils louent à Varrains, à Saumur et aux alentours, par exemple au château de Salvert (figure 1), à quelques kilomètres au nord de Saumur, donc de l'autre côté du fleuve.



Figure 1 : le château de Salvert aujourd'hui. Photographie P. Labrude, juillet 2022.

Après quelques années, des ensembles de maisons, appelés *Housing Areas*, ou "villages américains", sont créés¹¹. Trente pavillons constituent ainsi la cité *Dulles*, du nom de John Foster Dulles¹². Cet ensemble, propriété privée, d'une superficie de 3,6 hectares, situé encore aujourd'hui "au milieu des champs", est appelé "Le Grand Clos" (figure 2).



Figure 2 : l'entrée du Grand Clos. Photographie P. Labrude, juillet 2022.

En 1958, alors que le site des caves a été partiellement rendu à notre pays, comme je l'ai indiqué dans la première partie, le dépôt, désormais établi à Méron, près de Montreuil-Bellay, compte trois-cents personnels. En 1960, les gardes polonais du *Polish Labor*

¹¹ Simon J.-M., "Les résidences pour les familles des militaires américains et canadiens en France de 1960 à 1966", dans Loubette F. *et al*, *op. cit.*, vol. 3, ici p. 99-115.

¹² J.F. Dulles (1888-1959) a été conseiller du président Truman. Il est le 52^e secrétaire d'Etat (ministre des Affaires étrangères) des Etats-Unis, du 21 janvier 1953 au 22 avril 1959 dans l'administration Eisenhower.

Service appartiennent à la 4006^e compagnie dont l'effectif théorique est de cinquante-cinq personnels. Il varie et j'ai en effet trouvé les chiffres 53 et 62¹³. Le site n'étant pas très étendu, les gardes en font le tour en cinq minutes environ selon un document américain.

Il est évident que, comme dans les autres camps et dépôts américains dans notre pays, l'occupation du terrain et l'affectation des constructions a évolué au cours du temps à partir de ce jour de novembre 1952, ceci en dehors de l'existence de tentes et de constructions à usage temporaire. C'est seulement après la fin de l'édification des bâtiments en dur, du côté droit essentiellement, en 1954, puis la création du dépôt de Méron, en 1957-1958, que certaines constructions en bois disparaissent et que l'utilisation du site ne change presque plus. Je vais essayer, ci-après, de décrire l'occupation du terrain concédé à Varrains au fil des années et je terminerai par la situation qui fait l'objet du plan de 1962 publié par Egan-Egan en 2022. Il faut d'abord préciser qu'au moment où arrivent les premiers *GI's*, l'espace est vide de constructions et même sans doute de plantations. Y a-t-il encore des vignes comme le montre une carte postale ancienne ? Toujours est-il que ces quelques hectares n'ont pas originellement de destination militaire et ne disposent pas d'installations permettant d'accueillir des soldats. Ceux-ci vont donc utiliser les espaces bâtis du château et de ses dépendances, et l'espace vide du terrain. L'*US Army* construit librement avec ses moyens les bâtiments à usage temporaire dont elle a besoin, mais elle doit passer par la France pour la construction de tous les édifices en dur. Les plans ayant été réalisés par des bureaux d'études de son choix, ils sont approuvés par les "ingénieurs" (c'est à dire les officiers du Génie spécialisés dans les constructions, l'équivalent en France des officiers des services des Travaux du Génie, selon la terminologie de l'époque) des sections de construction de la ligne de communication puis de son agence centrale installée à Boulogne(-Billancourt), la *Joint Construction Agency*. A ce moment, les opérations de génie civil sont effectuées par des entreprises de Bâtiment/Travaux Publics (BTP), sous la responsabilité soit des chefferies des Travaux du Génie, soit de l'ingénieur en chef départemental des Ponts & Chaussées, sans intervention, sauf cas particulier, des troupes américaines, même spécialisées, que sont les bataillons de construction du corps des *Engineers*.

Nous savons assez précisément quels usages sont faits des locaux du château et de ceux des dépendances situées du côté gauche quand on regarde la propriété depuis la rue. Par contre, aucun des documents dont je dispose et aucune des photographies que j'ai pu consulter n'évoque ce qu'il est fait des bâtiments situés à sa droite, depuis celui qui supporte la petite citerne d'eau (sans doute de jardinage) jusqu'à l'extrémité du terrain, après la porte. Ces bâtiments ont tous disparu à partir de 1953 et du début des constructions en dur. Le château abrite le *PX* ou *Post Exchange*, c'est à dire le magasin de détail où les soldats trouvent à acheter tout ce dont ils ont besoin pour leur vie de tous les jours, sauf les alcools ; il accueille aussi le dispensaire (*Dispensary*, l'infirmierie), et certainement les bureaux de l'administration. A l'été 1953, des soldats volontaires construisent un stand de tir pour carabine 22 long-rifle dans le cellier situé dans le sous-sol. Dans les mêmes moments est installé au château l'atelier de bricolage destiné à occuper les loisirs des *GI's*.

¹³ Loubette F. *et al*, *op. cit.*, vol. 3, p. 129.

Dans le bâtiment situé à gauche le long de la rue, les dépendances vont accueillir le magasin de vente des alcools dit *Class VI*, le post-office (le bureau de poste) et le snack-bar à sa suite en face du petit bâtiment qui se trouve dans la cour. A l'angle, sur le côté, dans un bâtiment qui apparaît bien vieux, se trouve le *Movie Theater*, c'est à dire la salle de cinéma et sans doute de spectacle, dont nous connaissons le tableau des affiches par plusieurs photographies, qui a pour nom "Château d'arts", et qui aura deux successeurs. Dans la petite cour que ces bâtiments délimitent, le petit bâtiment central (figure 3) cité ci-dessus devient le salon du coiffeur et la blanchisserie. Plusieurs photographies le montrent ainsi que le coiffeur et deux dames de cette blanchisserie. Ce sont, sans nul doute, des employés civils français.



Figure 3 : le petit bâtiment central de la cour intérieure.
Photographie P. Labrude, juillet 2022.

La face latérale du château ferme cette cour qui s'ouvre sur la rue par une petite porte, toujours existante, et qui donne aussi accès au parc. Celui-ci est de dimension réduite, guère plus d'un hectare, et est entouré d'un mur cantonné de deux petites tours carrées. Il comporte sans doute des pelouses et sa partie centrale est plantée de plusieurs groupes de conifères. Cette partie de l'emprise avant gauche étant la plus occupée par des constructions préexistantes, c'est bien sûr elle qui change le moins d'affectation au cours des années. Le mur a en partie disparu mais les tours carrées n'ont pas changé.

Après une courte période passée au château de Salvert, l'*Elementary School* vient s'installer dans le parc derrière le château, dans un ensemble de bâtiments préfabriqués métalliques Fillod d'origine française, dont l'*US Army* fait un grand usage, et qui se prêtent bien à nombre d'emplois car il est facile de les disposer de différentes manières et d'y créer des pièces, des salles de classe, des bureaux, des chambrées, etc. L'école est d'abord formée d'un seul bâtiment rectiligne, qui occupe l'essentiel du côté gauche du parc, juste derrière le petit bâtiment où s'installent le coiffeur et la blanchisserie. Elle double ultérieurement sa surface par l'adjonction d'un second Fillod, qui se place de l'autre côté du parc sans qu'il soit besoin d'enlever les arbres. Les deux préfabriqués sont reliés par le milieu si bien que l'ensemble a la forme d'un H. En contournant la pelouse centrale et le parc, les véhicules peuvent parvenir à l'angle du site, près du cinéma et du magasin classe VI où se trouve un grand espace vide qui sert au stationnement. Il me semble limité parallèlement à la rue par un gros bosquet derrière lequel l'espace jusqu'aux vignes est une zone technique où sont érigés de nombreux

hangars en bois, une dizaine à peu près, à toits à deux pentes, et près desquels stationnent des camions et sans doute des caisses. Cette zone se prolonge depuis l'angle que fait l'emprise à l'avant jusqu'à la station d'épuration des eaux usées à l'extrême arrière, le long du mur et des vignes. Il s'y trouve une grande accumulation de matériels que la photographie aérienne ne me permet pas de préciser. Ces nombreux hangars en bois, plus ou moins disparates d'aspect, sont des ateliers qui permettent l'exercice de différentes activités qui n'ont pas lieu dans les caves, et qui se déplaceront en 1954 dans les deux casernements en dur de l'autre côté de l'emprise puis sans doute à Méron plus tard. Diverses photographies montrent de tels ateliers sans précision de date ni de localisation, mais parfois avec leur affectation : *Maintenance Division, Depot Property Branch, Issue & Receiving ECP-1101*. Je ne peux donc malheureusement pas être très précis sur cette partie du site. Ces bâtiments seront sans doute détruits après 1958. Voisinent avec ces ateliers des caisses en bois d'assez grande dimensions, qui sont laissées ainsi dehors sans protection ou qui sont recouvertes d'une bâche sombre. Elles contiennent certainement du matériel en provenance des Etats-Unis ou d'Allemagne et à destination de ces ateliers et des caves après traitement administratif et/ou technique. Diverses photographies montrent ces caisses sur le plateau de camions ou celui de semi-remorques, ainsi que des opérations de chargement/déchargement. De telles scènes se voient également à Saumoussay, et il doit en être de même à Saint-Cyr-en-Bourg.

Face à la tour carrée qui est à droite dans le parc, et de l'autre côté du passage pour les véhicules, est édifié le cercle des sous-officiers, de structure métallique mais de facture classique et qui demeure dans cet état jusqu'à 1966-1967. Deux hangars lui sont accolés derrière lesquels sont disposés des matériels qui forment un autre alignement jusqu'à l'espace situé devant la station d'épuration. Celle-ci est construite au fond et à l'angle, sans doute en même temps que la citerne à eau et les installations de l'entrée. C'est une place traditionnelle pour elle. L'*US Army* a certainement fait réaliser un forage avec une station de pompage. Il est étonnant qu'aucun château d'eau n'ait été construit, à moins que la citerne voisine de l'entrée n'en tienne lieu. C'est à l'extrême gauche du site, près du bosquet, que vient s'implanter le cinéma définitif, en dur et d'allure habituelle, qui existe encore mais n'est plus reconnaissable à la suite des transformations qu'il a subies depuis 1967 et certainement son passage au statut de propriété privée.

En 1952, du côté droit du château et le long de la rue, on trouve un réservoir circulaire ancien et surélevé qui doit servir à l'arrosage du parc, puis une construction que je ne peux pas définir, ensuite une porte qui va devenir l'issue principale du dépôt, puis un bâtiment que seulement une photographie montre quelque peu et qui disparaîtra pour permettre la construction du bâtiment à deux étages qui s'installera le long de la rue et du côté de la campagne. L'entrée habituelle du dépôt se fait à cet endroit, où sera ensuite installé le portail définitif, par un espace étroit fermé par une vieille porte surmontée de la pancarte *Saumur Signal Depot*. La rue n'est pas goudronnée et il n'existe pas de trottoir. Les photographies montrent que le garde américain se tient debout près de cette porte, mais souvent aussi devant la maison située en face d'où il bénéficie d'une meilleure vision sur l'arrivée des véhicules américains et le passage des charrettes menées par des Français et tirées par des animaux. En dépit du fait que le passage des gros véhicules est certainement assez malaisé, bien que la rue n'ait pas de trottoir et que presque aucun véhicule civil français n'y stationne le plus souvent, cette entrée perdurera à l'issue d'un important élargissement.

L'intégralité des photographies du site des anciens donne l'impression que l'entrée du dépôt est restée unique et à l'endroit que nous connaissons¹⁴. Elle doit donc être rendue plus pratique qu'elle ne l'est compte tenu de l'étroitesse de la rue et plus conforme à ce qu'on attend d'un établissement militaire. La démolition de l'ancienne porte et celle du bâtiment qui est à sa droite en vue de la construction du casernement qui va border la rue, autorisent son élargissement, la mise légèrement en retrait du portail en vue de dégager la rue, et le remplacement de la vieille barrière par une grille. Cette entrée va cependant rester très simple, à l'image de la clôture. Deux piliers carrés en béton sont surmontés de la traditionnelle inscription incurvée, comme dans une caserne française. A sa droite se trouvera directement l'accès au commandement du dépôt. Sur la façade du bâtiment à étage, ouvert en 1954, une plaque indique : *Commander of Troops, US Army, Saumur General Depot, APO 322 US Army*". En dessous est marqué le numéro de l'immeuble, qui n'est pas très lisible et me semble être S 147.

A gauche de l'entrée et plus ou moins en bord de rue vont se situer plusieurs installations. Du côté du château, en venant du village, on passe devant le transformateur électrique dont la partie avant est surélevée et la partie arrière et intérieure est recouverte de tôle ondulée, à moins qu'il ne s'agisse du matériau classique grisâtre contenant de l'amiante et qu'on rencontre encore beaucoup de nos jours sur les anciennes constructions américaines. Le transformateur a par moments été peint du vert pâle habituel des intérieurs militaires américains. Devant lui est placée une guérite qui, en 1954-1955, occupe l'angle devant la grille. Il est possible, au vu d'un panneau présent en bordure, que la rue ait été mise à sens unique et à vitesse limitée (8 km/h ?). A l'intérieur du camp et de l'autre côté de cette grille, complètement en face du premier casernement et derrière le transformateur, "trône" la citerne à eau en béton recouvert semble-t-il de gravier. J'ignore si elle contient de l'eau destinée à l'usage du casernement ou de l'eau réservée aux sapeurs-pompiers. Le transformateur et la citerne sont construits en même temps que les casernements, en 1953. En 1957, un petit bâtiment à toit de même matériau que précédemment a été ajouté devant la citerne. Il s'agit sans doute du poste de garde qui complète la surveillance de l'entrée. Celle-ci est éclairée la nuit alors que le château lui-même, dans lequel il n'y a pas de locaux d'habitation, est dans l'obscurité. Plus tard, en 1962, la situation a évolué grâce à un aménagement plus conséquent des lieux ; ce petit bâtiment a été remplacé par une construction beaucoup plus grande, avec une demi-douzaine de fenêtres le long de l'entrée et un toit de tôle ondulée ou amiantée, qui me semble avoir reçu ultérieurement un toit en tuiles. A l'intérieur de l'enceinte, le long de la rue, en direction du château, après la citerne devant laquelle peuvent stationner des voitures, existe un petit bâtiment à allure de garage, marqué du n° S 157 ou SI57, devant lequel il doit être interdit de stationner et qui est peut-être le local du véhicule des sapeurs-pompiers. Les places de stationnement réservés vont le long de la pelouse jusqu'au château. Ce petit bâtiment existe encore en 2022 (figure 4).

¹⁴ J'ai cependant le sentiment qu'il doit exister une seconde entrée à l'arrière près du mess des officiers.



Figure 4 : derrière la porte noire, se trouve le petit bâtiment qui était placé autrefois à côté de la citerne. La maison à gauche était le poste de police américain.
Photographie P. Labrude, juillet 2022.

Arrivons-en à l'allée "centrale" du site. Dans le prolongement du portail, à l'intérieur du camp et en direction du fond, va se mettre en place une large allée d'abord rectiligne puis qui s'incurve à droite, après le futur bowling, vers l'angle du site, là où sera plus tard le mess des officiers. Cette partie centrale vide et aisément accessible par le portail accueille au cours du temps nombre d'installations à des emplacements qui varient. On y trouvera des tentes de différents modèles et qui ont donc des destinations différentes (il est possible que l'entretien des petits véhicules comme les *jeeps* et les *Dodge* y ait été fait ; un théâtre provisoire y a également existé), des constructions en bois, des places de stationnement pour véhicules militaires et civils, à gauche un théâtre temporaire puis, définitivement une pelouse avec, au milieu, les mâts des deux drapeaux, dont le socle est encore en place en juillet 2022. Au mât de gauche flotte le drapeau français avec, à sa base, un petit espace entouré d'une palissade où a été réalisé au sol un écu sur lequel on peut voir le mur qui figure sur les armoiries de Saumur et le heaume de l'insigne de l'Arme blindée cavalerie ; c'est donc un rappel de la ville et de sa célèbre école. Au mât de droite flotte la *Spangled Banner* tandis que l'écu montre l'insigne de la ligne de communication : une flèche centrale d'argent (blanche) placée en pal (la pointe vers le haut) avec à sa gauche un espace azur (bleu) et à sa droite un espace de gueules (rouge), chaque espace étant marqué d'une fleur de lys d'argent. Cette flèche symbolise la logistique qui s'en va ("est poussée" dit-on souvent en langage militaire) en direction du théâtre d'opérations allemand depuis la France. On ne peut s'empêcher d'y trouver une réminiscence des armes octroyées par Charles VII aux frères de Jeanne d'Arc (un écu d'azur à deux fleurs de lys d'or et une épée au milieu). La présence conjointe et constante des deux drapeaux nationaux est imposée par notre pays. Derrière cette pelouse et ces mâts, face au château, existe une rangée de places de stationnement réservées. Auparavant ces deux mâts et leurs socles décorés étaient placés de part et d'autre de l'allée centrale, dans une position assez reculée, à peu près en face de

l'endroit où est situé le gymnase (son emplacement encore actuel), et, de l'autre côté, à peu près en face du club des sous-officiers (aujourd'hui disparu).

A l'arrivée des premiers contingents américains, le château est utilisé pour abriter différents services administratifs et techniques. Ils ont été cités plus haut. Cette attribution conduit à ce que le logement des *GI's* s'effectue au moyen de tentes, comme cela se fait partout ailleurs et dans les mêmes conditions de précarité. Ce sont en premier lieu des tentes banales qui sont en toile comme habituellement. Elles sont peu à peu renforcées et mieux isolées par l'adjonction d'une armature en bois et par leur recouvrement par de la toile goudronnée (*Tar Paper*). Viennent ensuite, à partir de 1953, de petits baraquements alignés en forme de maisons avec un toit à quatre pans. Ils sont disposés sur deux lignes inégales au fond de l'emprise et à droite (une série de onze et une de quatre), après l'emplacement qui sera dévolu au bowling. Le confort est sommaire sur des espaces boueux, et les hivers sont difficiles. En effet, la neige et le brouillard sont habituels en hiver, la Loire charrie de gros glaçons, les épouses des cadres qui ont des choses à faire sur le site enneigé portent d'épais manteaux de fourrure... Le chauffage est réalisé par des poêles à charbon, des photographies montrant le tas de charbon commun où l'homme de corvée vient avec un seau, comme le font les Français chez eux ! Pour sa part, la boue est longtemps présente au milieu des tentes et des baraques en bois en raison des travaux et du passage de nombreux véhicules lourds. C'est une constante des camps installés dans la rapidité et "à la campagne", et les *Sammies* l'avaient déjà largement connue en 1917 et leurs successeurs en 1944... Un moyen palliatif est la constitution d'allées en caillebotis de bois constituant un réseau surélevé et au sec. La construction de la première chapelle, par les *GI's* à leurs moments perdus, date de cette période des premières années (1952 à 1954). C'est là encore une tente améliorée dotée d'une façade en bois à propos de laquelle le commentaire du photographe indique qu'elle ressemble aux "maisons des villages des western à Hollywood". Pourtant cette façade n'est pas rectangulaire ! Cette première chapelle se situe derrière le château et près de l'école, non loin des lieux de vie que sont le cinéma, le coiffeur, la blanchisserie, etc. Par contre, je ne sais pas quel est l'emplacement de l'*EM Club* métallique qui a dû précéder son homologue en dur, ni celui du *Snack Pit* (quel sens donner à ce mot ?) avec ses croisillons de bois assez élaborés, ni celui des multiples hangars en bois. Je pense qu'ils sont situés dans ce même environnement.

Ces baraquements restent en place assez longtemps puisque les photographies les montrent encore en 1957 alors que les casernements en dur existent depuis 1954. Il est possible que certains soient devenus des ateliers. Près de l'endroit où se trouvent les maisonnettes précitées, non loin du gymnase, est érigé l'un des deux pylônes peints en rouge et blanc qui supportent des antennes. Le second se dresse derrière le second casernement, à proximité du mur d'enceinte. Près des passages piétonniers et le long des bâtiments, de nombreux poteaux en bois soutiennent des fils électriques, sans doute téléphoniques et, à leur sommet, un haut-parleur. Une photographie, sans doute prise depuis le premier ou le second étage du château montre l'animation présente sur l'esplanade à un moment où le gymnase et l'*EM Mess* sont déjà construits, mais où existe encore toute une série de baraques en bois près du gymnase. Des grosses caisses quadrangulaires sont présentes par terre non loin de ce qui pourrait être un des mâts des drapeaux. De telles caisses étaient déjà utilisées en 1917 et elles l'ont à nouveau été en 1944. Deux remorques sont chargées de cinq caisses et l'une est attelée à un tracteur

qui semble être de type *Autocar* 7144. Six ou sept camions, sans doute des *Reo M 35*, stationnent au milieu de l'espace face au gymnase. Plusieurs sont chargés, et l'un d'eux est en cours de chargement par un chariot élévateur. Devant l'*EM Mess*, un gros camion, qui ressemble à ceux de la célèbre marque française Bernard, certainement d'une entreprise civile, et qui me semble équipé d'une citerne, pourrait être en train de livrer du fuel domestique. Il n'existe aucune voie ferrée sur cette vue du site, mais qui n'est que partielle. On y constate que la voie centrale de circulation est encore mal définie et que les pelouses ne sont pas délimitées. L'emplacement devant les bâtiments neufs paraît servir de stationnement pour les véhicules militaires, en quelque sorte de *POL*, pendant un temps. C'est seulement quand les maisonnettes en bois sont moins nombreuses que ce service essentiel se déplace vers le fond du site, là où seront édifiés plus tard le mess des officiers et le *Bachelor Office Quarter*.

Les constructions en dur sont édifiées à partir de 1953. Elles occupent la partie droite de l'emprise, elles sont parallèles entre elles et à la rue, et obéissent aux critères habituels de ces immeubles : les locaux à usage de restaurant (mess des officiers, club des sous-officiers, cantine des hommes) et le *bowling* sont sans étage, le gymnase ressemble à tous ses homologues, les deux casernements sont à trois niveaux. Les toits sont assez plats. Les deux bâtiments à deux étages sont parallèles et proches de la rue. C'est l'entreprise parisienne Bringer et Tondut qui les construit. Ils sont les premiers en dur dans *Basec* et sont mis en service le 14 août 1954 avec une capacité de trois cents occupants. Des ateliers transférés des baraquements occupent le rez-de-chaussée (1st *Floor* dans les pays anglo-saxons) tandis que les autres niveaux sont utilisés par des chambrées de dix et de vingt lits et par deux salles de bains par étage¹⁵. Ces chambrées sont donc de grandes pièces, sans doute confortables et dotées de tous les équipements sanitaires modernes, mais dont l'aménagement reste sommaire et dépourvu d'intimité et de "chaleur" : il n'existe aucune séparation entre les lits, les fenêtres sont ornées de rideaux mais il n'y a pas de volets, l'éclairage est au néon, la peinture vert pâle habituelle - qui se trouve aussi dans les ateliers du rez-de-chaussée, et encore en 2022 -, est partout, et des ordres sont peints directement sur les murs, en particulier et comme dans tous les casernements : *No smoking in Bed* à cause du risque d'endormissement de l'occupant et d'incendie qui peut s'ensuivre. Ces deux immeubles sont à peu près identiques. Le premier sert aussi au commandement du dépôt comme déjà précisé.

La terre et la boue restent présents devant ces bâtiments en dur pendant assez longtemps. Elles disparaissent avec le goudronnage des principales voies du dépôt, la définition d'espaces pour les déplacements à pied et la plantation de pelouses. Il est écrit *Keep of the Grass* devant le gymnase. Le *bowling* n'est pas construit en même temps que les quatre bâtiments en dur de cette travée de l'emprise. Les travaux ne sont pas terminés en 1954, et les photographies des parties de *base-ball* montrent la présence au fond de l'emprise de tas de cailloux, peut-être de sable, d'une grue et d'une pelleteuse ainsi que d'un *GMC* benne *CCKW Cargo/Dump*. En 1958, la pelouse sur lequel le bowling sera édifié est séparée du gymnase par une voie routière qui s'étend jusqu'à la clôture et décrit une large boucle pour rejoindre la mur d'enceinte postérieur qui est continu jusqu'à la station d'épuration. Derrière le gymnase, contre la clôture sud, se trouvent deux préfabriqués sans doute métalliques. A l'extrémité de la pointe du site, là où est

¹⁵ Dans ses casernements, l'*US Army* installe des salles de bains, alors que sur ses bases l'*United States Air Force in Europe (USAFE)* met en place des douches. Les couleurs sont également différentes : vert pâle dans l'armée de terre et bleu pâle dans l'armée de l'air.

aujourd'hui l'ancien mess (figure 5), et à sa suite vers la station, existent deux ensembles de hangars, l'un à la place du mess et qui en a à peu près le volume, l'autre contre le mur avec au moins quatre constructions différentes.



Figure 5 : l'ancien mess des officiers. Etat en 2022.
Photographie P. Labrude, juillet 2022.

Dans le même temps, l'espace intérieur à la boucle routière se décompose en une pelouse comportant deux petits bâtiments sans doute métalliques, puis une série de dix hangars qui paraissent être en bois et qui sont placés sur deux rangées, et, sur presque toute sa longueur, un grand nombre de véhicules et peut-être des remorques. Il s'agit sans doute du *POL* dans un emplacement qui n'est peut-être pas définitif puisque le *Bachelor Officers Quarter (BOQ, résidence des jeunes officiers célibataires)* viendra se mettre à la place des dix hangars. La construction du *bowling*, du mess des officiers et du *BOQ* conduit en effet à de nouveaux remaniements de cette portion de l'emprise. Le plan publié par Egan et Egan montre le mess à la pointe dans l'extrémité du terrain et le *BOQ* en face de lui¹⁶. Le stationnement des véhicules et les constructions temporaires ont disparu, ce qui n'implique pas que le *POL* a été déplacé. Ceci signifie surtout que cette partie du site ne comprend plus que le *bowling* avec à sa gauche un petit bâtiment d'usage inconnu, qui est peut-être le bureau du responsable du *POL*, et la chapelle définitive. L'entretien des véhicules a peut-être lieu maintenant à Méron où les installations sont récentes et modernes. Il est curieux de constater que sur le site internet les photographies de ces bâtiments sont rares, voire inexistantes. Ce n'est pas une partie du quartier que fréquentent abondamment les hommes (*EM*) et les sous-officiers (*Non Commissioned Officers, ou NCO*), et que les officiers n'ont pas pensé à nous faire connaître par les photographies qu'ils ont prises...

Le reste du fond de l'emprise est occupée par le terrain de *base-ball*. J'ai l'impression que les pylônes métalliques des antennes ont été placés contre la clôture sud et qu'une porte existe à l'extrémité de l'allée qui vient du gymnase et qui passe devant les dix hangars. Je n'en ai vu aucune photographie spécifique et seulement une allusion dans le texte initialement classifié cité dans la première partie de cette étude. Derrière l'*EM Mess* et le gymnase existe un stockage en plein air dont je n'identifie pas la nature, et qui comprend trois rangées d'une douzaine de récipients ou de petites caisses. Un important stock de

¹⁶ Des photographies seraient en effet plus démonstratives, et il en existe de nombreuses sur le site *Saumur Signal Depot*. Mais la difficulté à retrouver leurs auteurs d'une part, et les textes sur la propriété intellectuelle d'autre part, interdisent la publication de photographies lorsqu'on ne détient pas d'autorisation.

jerrycons empilés figure aussi sur une photographie dont l'emplacement n'est pas précisé et que je n'identifie pas.

A côté des nombreux véhicules militaires de marques américaines, il faut signaler la présence de marques françaises : une Renault Frégate employée comme véhicule de liaison pour les officiers, et divers utilitaires : une camionnette Citroën HY, le très célèbre TUB, plusieurs pick-up Peugeot 403 bâchés, et peut-être une camionnette Renault 1400 kg dont malheureusement la photographie ne montre que l'avant, empêchant de savoir si elle appartient à l'*US Army* ou à une entreprise présente sur le site. Les voitures civiles sont de toutes les marques, parmi lesquelles Renault 4CV, Simca Aronde et Citroën Traction Avant 15CV... Beaucoup de ces marques ont aujourd'hui disparu.

Les installations sportives sont toujours nombreuses dans ces camps car il faut à la fois entraîner physiquement les soldats et leur proposer des occupations pendant leurs loisirs. Vers le fond du camp et après le cercle des sous-officiers est réalisé un terrain de *base-ball*. Derrière les casernements, contre la clôture latérale, se trouve un terrain de *basket-ball* qui sert aussi au maniement d'armes, et près de lui un parcours du combattant. Il est possible que d'autres installations soient contre la clôture du fond. Le *bowling* en dur est doté de quatre pistes. Il existe enfin comme déjà mentionné le petit stand de tir de la cave du château.

Un plan très complet du *Varrains Troop Support Center* en 1962 a été publié en 2022 par Egan et Egan¹⁷. Il montre à la fois la limite du terrain, la disposition sans doute définitive des bâtiments, et les voies de circulation à l'intérieur du site. Comme je ne peux pas le reproduire, je vais en expliquer le contenu, sachant que ce que j'en ai décrit plus haut et les photographies aériennes disponibles permettent de se rendre parfaitement compte de la disposition qui existe à ce moment. Egan précise des dates d'inauguration qui, dans l'ensemble, correspondent à celles d'un autre reportage du journal *Stars and Stripes*¹⁸ dans lequel Saumur est cité comme étant l'une des plus belles garnisons américaines de France. Le plus simple pour s'y retrouver est de diviser le terrain en quatre travées de part et d'autre de la voie qui est face à l'entrée. Comme déjà précisé, le château et ses dépendances sont du côté gauche et presque toutes les constructions neuves en dur du côté droit. Depuis la rue jusqu'au fond du site, la "travée du château" comporte successivement l'école élémentaire, puis le mess des sous-officiers, métallique et démontable qui date de 1953, puis l'aire de *base-ball* (dont l'emplacement doit correspondre aujourd'hui à l'alignement des arbres) et un espace vide où ont dû exister des stockages à l'air (*Open Storage*). La travée d'extrémité gauche comprend d'abord en bordure de la rue une ancienne dépendance dans laquelle se trouve le magasin dit "classe VI", et, à l'angle, la première salle de spectacle. Dans le petit espace compris entre le bâtiment en bordure de rue et l'école se trouve la petite maison qui est le *PX* selon Egan et le coiffeur et la blanchisserie selon les photographies que j'ai déjà citées. La destination a pu changer. Après l'angle, dans un morceau du terrain au dessin un peu compliqué, aujourd'hui modifié par des constructions, a été érigée en 1959 la nouvelle salle de spectacle. Le reste apparaît maintenant vide jusqu'à l'endroit où se trouve la

¹⁷ Egan D. et Egan J., *U.S. Go Home...*, *op. cit.*, ici p. 476.

¹⁸ Kuwahara O.S., "Out of the Mud in Four Years. Top Com Z Post? Saumur's an Entry (to France?). Disponible en ligne sur le site *Saumur Signal Depot A nostalgic Trip*, dans la rubrique *Stars & Strips*, mais avec un titre incomplet et peut-être sans l'intégralité du texte. Consulté le 6 novembre 2022.

station d'épuration isolée comme habituellement par une clôture. Face au portail, surmonté de l'inscription *Saumur Signal Depot*, et, du côté intérieur, *Drive Safely*, se trouve presque jusqu'au fond la voie de circulation médiane. L'entrée est marquée à l'extérieur par le transformateur et la guérite du garde. Ensuite siègent la maison du poste de sécurité puis le réservoir. Sur la pelouse se trouvent les deux socles destinés à soutenir les mâts des drapeaux et sans doute encore les armoiries que les auteurs ne décrivent pas. La voie va presque jusqu'au fond où elle s'incurve vers la droite et le mess des officiers. La travée immédiatement à droite comporte l'essentiel des bâtiments en dur que nous connaissons bien : les deux casernements à deux étages, la cantine des hommes du rang avec sa haute cheminée (1954 aussi), le gymnase, inauguré en octobre 1955 et, de l'autre côté de la voie en boucle, le bowling à quatre pistes (*Bowling Center*, 1957) et un petit bâtiment dont j'ignore la destination. Egan et Egan signalent un *EM Club* disponible à partir de mai 1956, et qui offre un *jukebox*, un atelier photo avec deux développeuses, un snack bar et ce qu'il faut pour organiser des "soirées diapositives" (*slide show night*). Comme ce club ne figure pas sur le plan, je pense qu'il se trouve dans le château.

L'extrémité droite de l'emprise ne comporte que peu de constructions pendant les dernières années de présence américaine : un petit bâtiment non identifié derrière le second casernement, un *Quonset Hut*¹⁹ derrière le gymnase, et, en face, la chapelle définitive, récente puisque datée de 1962. A l'angle sont les lieux réservés aux officiers : le *BOQ* réalisé en préfabriqué, et, face à lui, le cercle-mess des officiers (*Officers Open Mess*).

Au site de Varrains se rattache pendant quelques années le château de Salvart, légèrement à l'écart sur la commune de Neuillé au nord de Saumur, mais cependant bien visible dans son parc (figure 1). Situé à une petite quinzaine de kilomètres de Varrains, il accueille à la fois l'école élémentaire, le mess des officiers et des appartements que louent des familles. L'école y est signalée par Egan et Egan sur une durée courte, une ou deux années seulement, en 1952-1953, tandis qu'une photographie précisément légendée, présente sur le site internet *Saumur Signal Depot* montre le château. Bien qu'il n'y ait pas d'indication sur la durée de cette présence et de ces locations, ces assertions sont sans équivoque grâce aussi à plusieurs témoignages. Le château est aujourd'hui un hôtel.

La décision ayant été prise de transférer les dépôts souterrains vers des sites plus accueillants et plus faciles d'emploi car situés en surface, les stockages restent cependant à Saint-Cyr et à Saumoussay jusqu'à la mise à disposition du nouveau site de Méron. En septembre 1955, le commandement est pris par le colonel Pollock, et c'est à partir de la fin de cette année que les activités de remise en état et de réparation du matériel viennent s'ajouter aux stockages qui avaient justifié la création du dépôt trois années plus tôt. Cet accroissement justifie la poursuite des embauches et, en parallèle, la mise en place à partir de septembre 1957 d'enseignements d'électronique destinés aux futurs techniciens de Méron. En décembre 1956, le nombre des employés civils français est de 345, et, un an plus tard, de 360.

¹⁹ Il s'agit d'une construction métallique en demi tonneau, vaste et susceptible de recevoir une grande variété d'usages. L'armée américaine en utilise un grand nombre.

Les installations extérieures de La Perrière et de Saumoussay à l'époque américaine

C'est sous le nom de La Perrière que sont principalement connues les caves dévolues à l'*US Army* au début de la décennie 1950. Le nom de Saumoussay est en effet rarement cité, et il n'apparaît pas sur les photographies. Au vu de celles qui montrent des aménagements créés et/ou utilisés en surface, il est pourtant très clair que le principal site est Saumoussay. Il s'y trouve de nombreux baraquements, bien plus qu'à La Perrière, et il est très vraisemblable qu'ils ont été édifiés en 1939-1940 à destination de l'entreprise Messier, à moins que ce ne soit de l'Armée allemande un peu plus tard. Les photographies sont aussi plus nombreuses et bien plus intéressantes pour Saumoussay. Comme les noms de Saint-Cyr-en-Bourg et de La Perrière sont d'un usage plus abondant, c'est à La Perrière que l'historien est tenté de rechercher en premier lieu les caves américaines. Le site se trouve tout près du carrefour de la route qui joint Saint-Cyr-en-Bourg à Saumoussay, après celui-ci et en direction de ce dernier village.

La photographie des infrastructures situées de part et d'autre de ce carrefour à Saint-Cyr-en-Bourg, qui est présente sur le site internet du dépôt, permet d'identifier l'emplacement géographique avec certitude, mais elle est d'une qualité insuffisante pour l'observation des détails. A l'époque américaine précoce, deux groupes immobiliers existent près du carrefour : d'une part un ensemble de constructions, et d'autre part un site américain au tracé rectangulaire. Le groupe de constructions, situé du côté gauche, comporte des bâtiments anciens presque alignés dans un espace triangulaire entouré et boisé. Je ne décèle pas, sur la photographie, d'occupation militaire telle que les Américains ont l'habitude de la pratiquer, avec de nombreux véhicules et d'importants stockages, et, peut-être, l'adjonction de bâtiments préfabriqués. Le site américain se situe un peu plus haut vers Saumoussay et du côté droit. Il comporte des stockages extérieurs protégés par des bâches, et sans doute plusieurs bâtiments, autrefois à usage de ferme, de grange ou de pressoir. Des véhicules y sont stationnés.

Une autre photographie du site internet montre une construction esthétiquement assez disparate et dont l'usage initial est manifestement en accord avec ce que j'écris ci-dessus. La vue précise qu'il s'agit de l'entrée de la "cave américaine" avec la formule *Main entrance to the caves*, mais sans indiquer s'il s'agit de La Perrière ou de Saumoussay. Ma réflexion sur cette légende et l'examen de diverses photographies, dont plusieurs proviennent des collections de M. Vittetoe²⁰, ancien du dépôt, me conduisent à penser que "l'entrée américaine" de La Perrière se trouve à cet endroit. De gauche à droite, la photographie *Main Entrance to the Caves* montre un mur oblique dans lequel s'insère une entrée maçonnée limitée par de solides piliers et par un linteau. La galerie semble s'enfoncer tout de suite dans les profondeurs. Puis vient un mur arrondi comme l'est celui d'un tour, placé sous un mur percé d'une porte et dominé par une charpente à claire-voie recouverte d'un toit. L'ensemble est assez disparate d'aspect et de structure compliquée.

Une autre photographie révèle que cette entrée et cette tour ont été recouvertes par un toit. Peut-être n'était-ce qu'une étape ? En effet, une troisième photographie, forcément plus tardive, montre un aménagement beaucoup plus conséquent : cette entrée a été

²⁰ Cette photographie fait partie de la contribution de M. W.J. Vittetoe au site internet *Saumur Signal Depot*.

élargie et elle s'enfonce immédiatement dans la profondeur. On observe alors la présence d'un plafond de galerie plat derrière un linteau sans doute bétonné, et l'existence d'un éclairage électrique. A droite la tour est présente et les coulures sur le béton sont reconnaissables malgré la peinture qui lui a été appliquée ; le sol est bétonné et le toit qui recouvre l'ensemble est en pente vers la gauche, comme le mur pignon primitif. A gauche de l'entrée, on distingue la présence d'un mur en aggloméré, qui lui est perpendiculaire, donc qui s'avance vers le photographe. Ceci signifie qu'un bâtiment a complété la construction qui existait. Cette affirmation est corroborée par une photographie qui montre la réalisation de la façade d'un bâtiment bas en agglomérés. Celle-ci comporte plusieurs portes qui sont présentes sur la photographie aérienne que j'ai déjà évoquée. En effet, le réexamen de celle-ci montre que le bâtiment allongé situé en haut du quadrilatère et perpendiculaire à la route est doté d'un mur pignon plus élevé que le toit et de plusieurs portes qui occupent les mêmes positions que celles de l'édifice qui est en construction. Je déduis de toutes ces images que, pour assurer la protection et la discrétion de cette entrée de cave sur le site qui lui est dévolu, l'*US Army* a réaménagé le bâtiment et y a construit un mur de façade, percé de plusieurs portes, et donnant à l'immeuble l'apparence extérieure d'une grange ou d'un bâtiment viticole banal. Seuls les véhicules militaires et les stockages qui l'entourent permettent de savoir qu'il s'agit de l'entrée américaine. Mais cela tout le monde le sait dans le pays, et les avions ennemis ne viennent pas observer jusque-là... Je ne peux cependant pas déduire de mes observations si les véhicules, et plus particulièrement les camions, peuvent pénétrer par cette entrée.

Envisageons maintenant le site de Saumoussay. Bien qu'il soit écrit de manière très nette sur le site internet *Saumur Signal Depot* que les stockages et sans doute certaines opérations de maintenance ont lieu à cet endroit, cette partie du dépôt n'apparaît jamais explicitement parmi les photographies présentes sur ce site. Si sans doute, quelques-unes, dépourvues d'identification, représentent l'intérieur de cette partie des caves, nous ne saurons jamais si cela est réel et à quel moment elles ont été prises, sauf éventuellement en trouvant leur auteur. Pour l'extérieur, l'identification est plus facile une fois qu'est comprise la disposition des lieux. Seules quelques photographies, à ma connaissance, représentent l'extérieur, c'est à dire les entrées de ce côté du réseau souterrain, mais aucune ne l'indique. Je vais commencer ma description par la photographie aérienne arrière et oblique de l'entrée²¹. Arrière parce quelle est prise à partir de l'arrière au dessus du terrain où sont les entrées, et en oblique, ce qui permet de distinguer ce terrain, le terrain vague qui relie les entrées à l'actuelle route, et les installations situées devant et sur les côtés sur le terrain qui borde cette route, là où se trouvent en juillet 2022 un terrain inoccupé et une maison de construction très récente. Il ne peut exister aucune confusion avec l'entrée située à Saint-Cyr-en-Bourg.

Le terrain situé au dessus des entrées est accessible par le chemin qui prend sur le côté au carrefour sommital de la route venant soit de Saint-Cyr, soit de Saumoussay, et qui rejoint la route qui vient de ce village et des caves en bas de la colline, dans la vallée, en direction de la route vers Saint-Just-sur-Dive. Entouré à gauche par une culture et à droite par une vigne, ce terrain est occupé par des stockages américains en plein air. J'y compte dix remorques, sans doute de type *Ben Hur*, qui s'accrochent derrière un *GMC* ou un *Reo*, voire un *Dodge* ou un camion plus puissant, et qui servent fréquemment à

²¹ Cette photographie fait partie de la contribution de M. W.J. Vittetoe au site internet.

transporter un groupe électrogène et/ou du carburant. Ces remorques sont au fond, en d'autres termes au bord du talus qui surplombe les entrées. Devant elles, donc vers l'arrière, se trouvent ce que j'identifie comme des caisses en bois recouvertes d'une bâche sombre. Il est possible d'en compter plusieurs dizaines, qui semblent allongées et que des photographies montrent sur le plateau de remorques *10 tons*, qu'après la guerre, la Société nationale de vente des surplus en France a nommé Fiche 75, et qui est très connue. De tels stockages sont très classiques dans les dépôts américains en France à l'époque, où la place à l'abri est toujours insuffisante.

Le terrain en retrait du chemin entre les terres agricoles, sur lequel se trouvent les entrées, est occupé par un bâtiment dont la photographie ne permet de distinguer que le toit métallique divisé en trois parties, le faîtage étant perpendiculaire au chemin : une partie centrale à deux pentes de faible inclinaison, un choix classique dans les constructions américaines, et deux parties latérales étroites mais en avancée assez prononcée et couvertes d'un toit de même type dont les rainures sont très visibles. Ces parties latérales correspondent aux entrées actuellement (2022) fermées par des grilles. Deux semi-remorques à ridelles, vides, stationnent dans l'espace que l'ensemble délimite. De l'autre côté du chemin se trouve un véritable dépôt militaire américain, de forme trapézoïdale (moins profond du côté du village) qui comprend des bâtiments, des stockages et des véhicules en stationnement. En face des entrées et un peu en retrait se trouve une vigne devant laquelle ont pris place au moins un petit bâtiment et plusieurs stationnements. Du côté du village, un large espace militaire est défini. Après cette vigne, la photographie permet de distinguer un assez vaste terrain sur lequel stationnent des véhicules, puis un ensemble de caisses parallélépipédiques recouvertes de bâches sombres et enfin un groupe de petits bâtiments, sans doute en bois, au moins au nombre de sept. Assez resserrés, ils marquent de ce côté la limite américaine, après quoi on voit une autre vigne. L'autre côté de l'espace apparaît être dévolu à toute une série de bâtiments, grands et petits, et non à des stockages extérieurs. Au moins trois hangars, dont un très vaste et à toit à deux pentes, sont perpendiculaires au chemin. Plusieurs sont le long de celui-ci. D'autres installations sont au fond et à l'extrémité dans une extension du terrain du côté de la rivière (le Thouet). Enfin, du côté des entrées et contre le terrain agricole, on distingue une série de véhicules en stationnement et encore au moins deux hangars. Il est possible que le chemin (l'actuelle route) s'interrompt, que l'ensemble est clôturé et que l'exploitation des terres agricoles s'effectue par d'autres passages. Il est difficile de préciser de quel matériau toutes ces constructions sont faites : en bois ? en métal ? s'agirait-il de hangars militaires comme il s'en trouve dans les dépôts de matériel, voire de l'armée de l'air avant 1940 - je vais expliquer pourquoi cette date - ? Sauf à retrouver des archives ou des personnes âgées qui auraient vu ces constructions, la réponse sera difficile à donner en 2022.

Quoi qu'il en soit, l'*US Army* dispose donc à Saumoussay d'un véritable dépôt en surface en plus des installations souterraines qui lui ont été dévolues. Comme le *Saumur Signal Depot* n'a été créé qu'en 1952 et que les caves seront abandonnées à partir de 1957-1958 lorsque le transfert se fera vers Méron, comme par ailleurs ces constructions ne me semblent aucunement correspondre à des standards américains, ni à leurs préfabriqués habituels (*Quonset Huts* et autres, et français Fillod), je pense que l'armée des Etats-Unis a bénéficié de ce site de surface "tout prêt" en même temps que des caves. En d'autres termes, je pose l'hypothèse que cet ensemble constituait en 1940 une partie de l'usine que notre pays avait demandé aux Etablissements Messier de construire ou

qu'il avait aidé à réaliser, ce qui pourrait expliquer l'éventuelle existence de bâtiments de type militaire. Les caves ne permettant sans doute pas toutes les activités industrielles, et, s'il y avait sur place plusieurs milliers d'ouvriers comme on peut le lire, il est sûr que certaines tâches devaient avoir lieu "à la surface" et dans des constructions similaires. A l'image des caves, ce site a dû être occupé par les Allemands depuis leur arrivée en juin 1940 jusqu'à leur départ en 1944. Qu'en ont-ils fait ? Le site est ensuite devenu français puis américain en 1952. Ainsi pourrait s'expliquer à mes yeux l'existence parmi les photographies présentes sur le site internet *Saumur Signal Depot*, de vues non identifiées représentant l'intérieur d'ateliers dans des bâtiments assez vastes et qui semblent être en bois. Il est malheureusement impossible d'être affirmatif car de tels ateliers peuvent avoir été édifiés à La Perrière, dont les photographies sont rares et souvent prises de très loin, tandis qu'il est sûr qu'il en a existé à Varrains non loin de la station d'épuration, comme nombre de photographies le montrent.

On peut aussi s'interroger sur la fourniture d'électricité pour éclairer les caves. Ce n'est certainement pas Electricité de France qui est sollicité au cours des premières années. Ce sont en effet les Américains qui produisent l'électricité dont ils ont besoin, comme nous l'avons vu dans la première partie de cette étude²², et ceci logiquement au moyen de groupes électrogènes. Ceci pourrait expliquer la présence de remorques *Ben Hur* ainsi équipées près des entrées. Des remorques de cette marque sont en effet visibles à Saumoussay. Ceci explique aussi sans doute l'existence de photographies prises en 1953, représentant un *Cave Power Unit* (unité de production d'énergie pour la cave) près d'une guérite en planche assez primitive, et sans doute d'une entrée tout aussi primitive. La photographie est marquée, non sans humour : *Guard Shack at Caves Power Unit* ; et le *Power Unit*, sous son petit toit de planches, est signalé par l'auteur de la photographie sur celle-ci. Le garde en faction assure donc simultanément la surveillance de l'entrée et celle du groupe électrogène et de son fonctionnement. Je suis tenté de placer cette photographie et donc l'installation à Saumoussay. En effet, deux toits de maisons légèrement surélevées sont visibles en arrière plan. Ils correspondent à des habitations du village, qui est tout proche, alors qu'à Saint-Cyr, aucune construction n'existe après les installations américaines ; c'est la campagne. L'échappement des groupes électrogènes, qui fonctionnent à l'essence pour simplifier la logistique, empêche en effet leur installation dans les galeries ou les salles souterraines. Une autre photographie, de la même série, prise de face, met en évidence une entrée très rudimentaire et limitée par deux murs de pierre sèche, avec, à sa gauche le toit de l'appentis qui protège le groupe, et, à droite, la cabane du garde. En hauteur, le mur rejoint l'arc de la voûte qui semble avoir été recouvert d'une dalle bétonnée, et la galerie s'enfonce immédiatement dans le sol. Peut-être s'agit-il d'une des deux entrées actuelles sises à Saumoussay, dans leur état presque initial. Plus tard une ligne aérienne a sans doute été tirée et un transformateur a été construit comme à peu près sur tous les sites américains. C'est ce qui me semble encore exister aujourd'hui dans le bâtiment présent sur ce site et qui date manifestement de l'époque américaine.

Les photographies présentes sur le site *Saumur Signal Depot* permettent aussi de comprendre quelle a été l'évolution de l'entrée des caves du côté de Saumoussay à la suite des travaux de génie civil indispensables. Manifestement, dans le talus qui se trouve au fond du terrain encore inutilisé, existent initialement deux passages. Ceux-ci

²² HAL Id: hal-03806787, déposé le 8 octobre 2022.

sont présents sur une photographie prise en 1953 et publiée par *Panorama*, "journal réservé au personnel de la ligne de communication", en 1960²³. Du côté droit quand on regarde ce talus, on note la présence d'une longue ouverture horizontale, de hauteur assez réduite, un peu plus large à droite, par laquelle un homme peut pénétrer, peut-être en se courbant, mais certainement pas un véhicule. La jeep qui stationne à côté ne peut pas y passer. A gauche et en hauteur, donc nécessitant une rampe, apparaît une assez vaste ouverture qui ressemble à un portail arrondi dans sa partie haute, par laquelle il me semble, par contre, que la jeep pourrait passer. Au dessus, sur la couverture rocheuse et de terre, la végétation semble limitée et seul un arbre, assez petit, y apparaît.

Une première conclusion des travaux américains est la présence, au niveau de cette entrée à Saumoussay, d'un bâtiment assez important, conçu en trois parties et en une sorte de U, comme je l'ai décrit un peu plus haut. En façade, une entrée se situe au niveau de chaque aile et la partie médiane comporte plusieurs issues puisqu'une photographie montre plusieurs remorques en stationnement. Cette partie médiane pourrait correspondre à une photographie de l'intérieur qui montre, sous un toit à pans assez plat, des caisses et des plaques percées placées sur le sol près d'une entrée voûtée. Je suis sûr en revanche qu'une autre photographie montre une des entrées latérales. La voûte de la galerie s'arrête bien en retrait par rapport au toit métallique étroit, le passage continuant entre deux parois de pierre ou de terre, avec un sol bien égalisé et une belle charpente en bois.

Assez peu de photographies montrent l'aménagement subi par les caves en vue de leur usage américain. Les espaces vides permettent de constater l'existence, sur certains murs, d'inscriptions laissées par l'armée allemande, et celle, sur le sol, de blocs abandonnés lors de l'exploitation ou dus à des effondrements ultérieurs. L'*US Army*, comme nous le savons, installe l'électricité, et celle-ci est visible par l'existence de fils juxtaposés épais, sans doute en raison d'un important isolement dû à leur faible hauteur et à l'humidité ambiante. Egan écrit que huit miles (environ treize kilomètres) de tunnel sont ainsi éclairés. Je n'ai pas vu de dispositif d'aération mais nous connaissons son existence par sa mention et par celle de cheminées d'aération sur le document reprenant l'inventaire allemand. Au sol, des plaques P.S.P. (*Pierce Steel Planking*²⁴) évitent de marcher dans l'humidité ou permettent un aplanissement du sol en vue du passage des tracteurs et de leurs remorques. Nous connaissons par des photographies l'existence de chemins de roulement auprès desquels des employés français poussent des caisses²⁵, et celle des tracteurs, mais pas de camions ayant pénétré par les entrées. Pourtant Egan écrit que "les galeries aisément sécurisées ont été élargies pour permettre le passage de véhicules de 2,5 tonnes". Il s'agit des camions de la catégorie du *GMC* pendant les premières années, puis du *Reo M35* à partir de sa mise en service au début de la décennie 1950. Sur ce point, des photographies seraient utiles. Personnellement, je ne crois pas que le passage de camions soit aisément possible, au vu des deux entrées qui existent à Saumoussay de nos jours, également de celle que j'ai pu

²³ "Le dépôt général de Saumur", *Panorama*, 1960, n°20, p. 3.

²⁴ Ces plaques portent aussi le nom de *Marston Mat*, aux Etats-Unis, où elles ont été employées pour la première fois. En acier perforé comme leur dénomination le précise, et prévues pour être aisément emboîtées, elles sont destinées initialement à la réalisation de pistes d'aviation, mais elles servent aussi pour mettre en place des pistes et des routes.

²⁵ "Le dépôt général de Saumur", *Panorama*, 1960, n°20, p. 3.

voir à Saint-Cyr-en-Bourg à l'extrémité d'une longue rampe dans la propriété viticole. Tout au plus permettraient-elles, me semble-t-il, l'entrée d'une camionnette.

Les stocks se limitent à un grand nombre de caisses en bois et de bobines de câble électrique qui, empilées, ont l'aspect de tonneaux. Egan cite le chiffre de 40000 containers métalliques de stockage (*Metal Storage Bins*). Tous sont disposés en très bon ordre dans les cavités et presque jusqu'au plafond. On peut les voir identiquement par terre sur plusieurs sites et en cours de chargement sur des camions et des remorques à l'aide de chariots élévateurs.

Si les quelques photographies d'employés français et de GI's au travail ne montrent pas le ressenti du froid humide, il n'en est pas de même d'une série présente sur le site internet et assurant ainsi le souvenir d'une réception dans une cave. Les soldats n'ont pas l'air d'avoir très chaud dans leur tenue militaire assez légère ; ce sont surtout les jeunes femmes, sans doute les secrétaires du dépôt, peut-être des "petites amies", qui ont l'air d'être réfrigérées, et ceci malgré la présence d'un manteau !

C'est au printemps 1955 que le commandant du dépôt (le lieutenant-colonel Starr ou le colonel Pollock), constatant que les conditions d'activité existant dans les caves, et donc aussi celles du travail des soldats et des employés français, ne sont pas satisfaisantes, décide de trouver une solution si possible définitive aux difficultés récurrentes subies par ceux-ci mais aussi par les approvisionnements. En effet, le froid et l'humidité déjà signalés ne sont pas efficacement combattus par le système de "climatisation" qui a été installé. De plus, comme le montrent les photographies, les stocks comportent de nombreuses caisses réalisées en bois de résineux à propos desquelles le Service de la protection des végétaux a signalé la présence de mэрule pleureuse. Si le "froid" est plutôt favorable à la conservation des piles électriques, les autres conditions nécessitent comme nous l'avons vu la présence d'un double emballage plastifié qui doit être inspecté fréquemment afin de pouvoir procéder si nécessaire à un nettoyage et à un réemballage. Celui-ci est en plus effectué à intervalle régulier. L'emploi de film plastique imperméable pour cette protection en constitue l'un des premiers usages extensifs. Cependant, cette situation entraîne des coûts importants de maintenance et conduit à ne plus effectuer que du stockage dans les locaux souterrains. Par ailleurs et comme indiqué plus haut, je reste dubitatif sur la capacité des camions et même des camionnettes à pénétrer dans les caves. Bien qu'Egan écrive que les locaux se prêtent à cet usage, aucune photographie du site internet ne montre une telle situation. Seuls à mon avis peuvent pénétrer de petits tracteurs ; il en existe d'ailleurs quelques photographies dont la localisation est malheureusement impossible à préciser. Ce que ces photographies montrent bien en revanche, c'est que, malgré le fait que l'espace peut être important et permettre d'importants stockages de caisses sur quatre ou cinq niveaux, et de nombreux rouleaux superposés, le "plafond" ne se trouve qu'à quelques dizaines de centimètres au dessus de la tête des ouvriers et des caisses supérieures. La photographie des chemins de roulement citée un peu plus haut, parue dans *Panorama* en 1960 et présentée comme prise "à Varrains en 1954"²⁶ le montre bien. La présence d'un plafond aussi bas n'est jamais agréable pour les personnes qui séjournent dans ces espaces et se sentent "écrasés". Les volumes disponibles conduisent par ailleurs à devoir effectuer beaucoup de manipulations à la main, même si existent des chemins de

²⁶ "Le dépôt général de Saumur", *Panorama*, 1960, n°20, p. 3.

roulement pour faciliter le convoyage des caisses. Egan écrit que les *GI's* font en sorte d'échapper au travail dans les caves en raison de son "caractère fastidieux". Ce doit être en partie vrai pour les employés français en dépit d'une plus grande habitude de ce type de lieu et de leur intérêt pour l'emploi américain et ses divers avantages. Les solutions étudiées en vue de remédier à ces inconvénients s'avérant toutes coûteuses et insuffisantes, la meilleure solution est d'envisager la création d'un site neuf en surface. C'est celui dit de Méron, à quelques kilomètres au sud, qui peut aisément disposer de vastes surfaces, de routes et de la présence d'un embranchement de voie ferrée.

Montreuil-Bellay/Méron

Le nouvel établissement, qui est destiné à remplacer la (les) "cave(s) de la Perrière" et de permettre l'extension des activités, doit permettre au *Signal Corps* de disposer de 500000 *square feet* (46000 mètres carrés) d'entrepôts et d'ateliers et de trois *miles* et demi (5,6 kilomètres) de voie ferrée. Il est créé sur le site dit "La Champagne", le long de la voie ferrée Montreuil-Bellay/Loudun qui est un tronçon des itinéraires Angers/Poitiers et Saumur/Poitiers. L'ancienne ligne Angers-Poitiers existe encore en partie et est à voie unique. La présence de la voie ferrée permet l'établissement d'un embranchement qui sera raccordé à la ligne qui perdure en direction de Thouars. C'est la situation qui existe encore en 2022.

Les constructions débutent en 1956 sur un terrain d'une surface de 201 hectares 54 ares 68 centiares²⁷, dont le voisinage a été marqué pendant la Seconde Guerre mondiale et peu après, d'abord par une forte présence militaire, puis par une présence civile et par un camp d'internement. Le nouvel établissement américain, qui prend le nom de *General Depot*, mais qui reste cependant spécialisé dans les transmissions, est en effet proche du site de l'ancien établissement de chargement de munitions établi par l'armée française en 1939-1940 à la sortie de Montreuil-Bellay et dont l'armée allemande s'est emparée en juin 1940 pour y installer un camp provisoire de prisonniers de guerre (*Frontstalag*). A la suite du départ de ses occupants, le site est devenu un camp d'internement²⁸ de Tsiganes de novembre 1941 à janvier 1945, puis, jusqu'en novembre de cette année, un camp d'internement de civils allemands faits prisonniers en Moselle et en Alsace. Une présence militaire active s'est à nouveau manifestée dans cette plaine de février à juin 1946 par le stationnement dans l'ancien camp militaire puis civil français, d'un escadron du 3^e régiment de chasseurs d'Afrique. L'ensemble des terrains est aliéné par l'administration des Domaines en octobre 1946, et les dernières destructions d'éléments du site ont lieu en 1967.

Le camp américain dit "de Champagne" ou "de Méron" se trouve un peu plus loin et du même côté que le camp. Cette dénomination "champagne" est aussi un nom commun et un rappel de l'ancienne pauvreté des terres champenoises. Ce nom désigne localement un terrain inculte formé de pierres très dures appelées "galuches", recouvertes d'une faible épaisseur de terre rouge difficilement cultivable et sur laquelle seuls les moutons

²⁷ C'est la valeur indiquée par la fiche récapitulative du Génie français, conservée au SHD. Egan cite une surface un peu plus importante : 517 acres, soit 209 hectares.

²⁸ L'ancien camp d'internement est cadastré dans la section D sous divers numéros. Il est encadré par la route Montreuil/Loudun, la route qui s'embranchement en direction de Méron et la voie ferrée en direction de Loudun. Le monument commémoratif qui rappelle l'existence de ce camp se trouve à l'embranchement de la route qui conduit à Méron depuis celle qui joint Montreuil-Bellay à Loudun.

peuvent trouver à manger. On peut considérer que le choix d'un tel terrain au milieu de la décennie 1950 va dans le sens de nombreuses préconisations faites pendant les premières années de la présence militaire américaine dans notre pays, et qui visaient à limiter l'extension de ses sites dans des zones agricoles et dans des forêts. En effet les bases aériennes tendent à neutraliser définitivement des zones agricoles d'une surface allant jusqu'à 600 hectares, cependant que les camps et les dépôts, à l'image de celui dit de Chinon à Saint-Benoît-la-Forêt, font de même sur des espaces atteignant 1000 hectares avec des déboisements et la constitution d'aires goudronnées ou bétonnées très difficilement récupérables. Les unes et les autres existent encore de nos jours. C'est pour ces raisons qu'au milieu de la décennie 1950, les services du ministère de l'Agriculture et en particulier l'administration des Eaux et Forêts avaient demandé avec insistance que les landes inemployées soient préférées aux champs et aux forêts²⁹. Il apparaît que peu de satisfactions ont été données à cette administration car de tels transferts d'infrastructures déjà constituées auraient demandé énormément de travail et de dépenses, à la fois pour la régénération des anciens sites et pour la création des nouveaux. Il est plus facile en effet de faire ce choix avant le début des travaux.

Le site de Méron se trouve dans la même situation juridique que le domaine des Ifs à Varrains, le domaine privé de l'Etat, à la suite de son acquisition à l'aide de crédits du compte spécial de la Mission centrale de liaison. Le décret de déclaration d'utilité publique est pris le 7 décembre 1955 et l'ordonnance d'expropriation date du 28 mai 1956. Le site est occupé le 9 septembre par l'*US Army*. La surface n'est pas considérable par rapport à certaines dévolutions qui lui ont été faites, même si, bien sûr, ce n'est pas obligatoirement l'avis des propriétaires dépossédés : le dépôt du génie de Saint-Benoît-la-Forêt, tout près de Chinon en Indre-et-Loire, occupe mille soixante-treize hectares de forêt, et le dépôt de munitions de Trois-Fontaines, en Champagne, cinq mille hectares, etc. En revanche, le dépôt d'Ingrandes, près de Châtellerault, ne représente que cinquante-trois hectares.

Les travaux sont menés avec efficacité en vue d'une ouverture aussi rapide que possible. Les bâtiments commencent à sortir de terre en septembre 1956. La plupart des constructions sont réalisées par l'entreprise parisienne Billiard. Les photographies montrent l'existence de tas de terre et de nappes de boues comme on en a vu partout sur ces chantiers. L'ensemble des constructions se répartit sur cinq grands ensembles d'immeubles accompagnés de constructions plus petites, cependant que les troupes qui vont habiter sur place me semblent ne bénéficier que de constructions métalliques à type de préfabriqués, sans étage et de forme classique, à toit à deux pentes ou à toit légèrement arrondi. Il n'y a pas ici, à ma connaissance, de *Quonset Huts* et de bâtiments de type français Fillod. Y avait-il eu une planification de la réalisation de casernements en dur au moment de l'élaboration des plans, ou ces préfabriqués ont-ils été édifiés à la demande ? Je ne le sais pas. Il est toutefois possible que ces constructions n'aient été réalisées qu'au moment où il a fallu accueillir les unités venues des Etats-Unis dans le cadre du renforcement qui a suivi la mise en place du Mur de Berlin (1961). Ce qui est certain, c'est qu'au moment où la réalisation du nouveau dépôt débute, la ligne de

²⁹ Labrude P., "La forêt française et l'armée américaine de 1950 à 1967. Quelques exemples de localisations des installations, d'usages militaires et de difficultés avec l'administration de notre pays", en ligne, hal.archives-ouvertes.fr, 2020, n°hal-02959848, 32p. Egalement : "Traces et cicatrices de la Guerre froide, issues de la présence militaire américaine, de 1950 à 2020", site internet de l'Académie de Stanislas, Nancy, rubrique "membres titulaires", dossier P. Labrude, décembre 2020, 35 p.

communication est entrée dans une période de restrictions budgétaires qui perdurera jusqu'à sa disparition en 1967. La capacité de logement est de deux cent-quarante hommes. Les cinquante-quatre bâtiments sont construits sur des crédits américains. Un seul d'entre eux est à étage, et la surface bâtie et développée, c'est à dire en tenant compte de cet étage, est de 54130 mètres carrés. Inauguré le 15 mai 1958 et opérationnel l'année suivante, le site est destiné comme son prédécesseur à la maintenance et au reconditionnement du matériel du *Signal Corps* nécessaire aux troupes stationnées en Europe, ceci en dépit du fait qu'il a été baptisé *General Depot* et non plus *Signal Depot*. En effet peu à peu, l'évolution des structures de la *Communication Zone* conduit à cette dénomination générique. Le site comporte parmi ses équipements un laboratoire d'étalonnage qui sert à cette activité pour tout l'appareillage de mesure du dépôt et de certains de ses homologues, et qui permet d'assurer la maintenance de ces équipements dans toute l'Europe³⁰. Comme ses homologues importants, il est équipé d'un des premiers systèmes informatiques, de marque *IBM*, qui fonctionne avec des cartes perforées et qui permet la transmission aux Etats-Unis des commandes de pièces. Ce système "informatique" se trouve dans le "bureau IBM", ou *Data Processing IBM*, qui s'occupe de la gestion des stocks et des commandes, en d'autres termes des entrées et des sorties de matériels. La présence d'un appareil mécanographique mettant en oeuvre ces cartes constitue une révolution bien que cette technologie ne soit pas très récente dans son principe³¹. Le dépôt est également équipé pour la calibration des nécessaires de mesure de la radioactivité (*Radiac Sets*). Le bâtiment qui abrite les appareils se signale par le fait qu'il est clôturé à l'intérieur de l'emprise du dépôt, elle-même clôturée bien sûr. Des radars sont également contrôlés à Méron.

De manière assez inattendue, la fiche récapitulative du service des Travaux du Génie, malheureusement non datée, ne trouve que quarante-six bâtiments dans un état très bon ou bon, trois étant (déjà) dans un état médiocre ! En plus des bâtiments, le site est occupé par des aires de stockage, des routes, des parkings et des terre-pleins. La présence de la route et de la voie ferrée près du dépôt constituent des atouts puisqu'ils facilitent les mouvements de matériels. La fiche du Génie ne comporte malheureusement aucun nom des différentes entreprises constructrices, ni ceux des entreprises spécialisées dans les travaux ferroviaires qui ont réalisé l'embranchement, ni le prix qu'a coûté ce site³².

Les nouvelles installations intègrent les équipements qui étaient conservés dans les caves, mais également d'autres matériels en provenance de dépôts extérieurs : celui de Fontenet/Saint-Jean d'Angély, dans le département de la Charente-Maritime, et celui de Pirmasens en Allemagne. L'un et l'autre sont des établissements de la ligne de

³⁰ Birgé M., "Le laboratoire d'étalonnage de Saumur", *Panorama*, 1961, n°39, p. 5.

³¹ Cette technologie est alors dominée par le constructeur américain *IBM*, ou *International Business Machines*, issu de l'entreprise *Tabulating Machine Company* créée par Hermann Hollerith dans les années 1890. Utilisée d'abord à l'occasion de recensements, la carte perforée est employée ensuite dans la comptabilité et surtout la gestion des stocks. La carte à quatre-vingt colonnes et à trous rectangulaires est adoptée en 1928, et le nom "tabulatrice" désigne la machine qui réalise la fonction de lecture des cartes et celle, simultanée, de calcul. C'est avec elle qu'apparaît dans notre langue le terme de *listing*. Sur ce sujet, voir par exemple Richard Flermond, *Histoire des supports de stockage : de la carte perforée à la clé USB*, mémoire de diplôme de master, sciences humaines et sociales, enssib, Lyon, sous la direction de L. Duploux, 132 p., disponible en ligne, consulté le 15 juin 2022.

³² J'indiquerai ce coût dans la troisième partie à partir d'une autre source.

communication. L'essentiel de ses établissements terminaux se trouve en effet dans le Palatinat.

En Charente-Maritime, le grand dépôt de matériel de Fontenet (*Fontenet Ordnance Depot*³³) occupe un ancien terrain d'aviation français³⁴, et certains de ses personnels logent à quelques kilomètres de là, à Saint-Jean d'Angély, dans les vieux bâtiments de la caserne Voyer, auparavant caserne des Capucins. L'histoire qui nous concerne ici commence effectivement dans ce vieux site qui appartient au domaine de la Guerre et dans lequel il est prévu d'installer un dépôt de transmissions de la ligne de communication. A l'été 1951, le *7775th Army Unit*, qui est la compagnie de transmissions d'infrastructure de *Basec* (la partie sud-ouest de la ligne de communication), prend possession de la caserne qu'elle est conduite à remettre en état elle-même avec l'aide des *Engineers* pour ce qui concerne l'arrivée d'eau et les installations sanitaires. Les personnels de l'unité se transforment en ouvriers du bâtiment et en horticulteurs ! Un document conservé au SHD indique qu'au 1^{er} avril 1952, une somme de 95000 dollars est prévue pour la remise en état de la caserne³⁵. Cette compagnie a la charge de soixante-dix installations de transmissions dans *Basec*. Elle est dissoute en juin 1955 et remplacée par la compagnie B du *29th Signal Battalion (Construction)*, tandis que la caserne est fermée en 1956 et rendue à la France en septembre 1957³⁶.

Pour leur part, les dimensions du terrain de Fontenet, importantes puisqu'il s'agit d'un ancien terrain d'aviation, lui permettent d'accueillir de nombreuses unités élémentaires. L'historique du *29th Signal Battalion* et celui du dépôt de Fontenet³⁷ indiquent que le bataillon est stationné en Allemagne depuis le début de la décennie et qu'il a été rebaptisé et spécialisé *Construction* le 20 octobre 1953. Son casernement est *Coleman Barracks* à Sandhofen, mais plusieurs compagnies sont détachées. C'est ainsi qu'en août 1954, la *B Company* est en France à Fontenet. Elle est spécialisée dans l'installation des câbles téléphoniques à l'intérieur des différentes bases américaines implantées dans notre pays, principalement *Basec*. Egan écrit qu'il s'agit de la *532nd Signal Co (Wire Construction)*. Pour ce qui le concerne, le dépôt de Pirmasens³⁸ (*7773 Army Unit*), dans le Palatinat en Allemagne, mais tout près de la frontière avec la France, est un des établissements terminaux de la ligne de communication. Il a succédé au dépôt de Hanau³⁹ en juin 1952. C'est de là qu'est arrivé le premier détachement qui s'est installé à Varrains, ce dépôt existant à Hanau depuis juin 1946.

En décembre 1958, le personnel français du dépôt de Méron est au nombre de 550, et, en avril 1960, *Panorama* déjà cité indique qu'ils sont 817. Egan écrit qu'en 1964 le dépôt ne compte plus que trois-cent-cinquante militaires pour mille deux-cent Français. A la

³³ Sur le site internet "usarmygermany", dans sa rubrique *Army Depots*.

³⁴ Aérodrome militaire de Saint-Jean-d'Angély", sur le site internet "anciens aérodromes".

³⁵ SHD, dossier 12 Q 185-1.

³⁶ Egan D. et Egan J., *op. cit.*, p. 448. La caserne a été ultérieurement vendue à la ville. Celle-ci l'a revendue en 2019 à une société spécialisée dans le thermalisme qui transforme actuellement (2022) les anciens bâtiments militaires en un centre thermal. Il existe en effet sur place une source qui peut être employée dans ce but.

³⁷ Sur le site *US Army Germany*, consulté le 31 août 2022.

³⁸ Cf. la référence 37.

³⁹ Cf. la référence 37. Hanau est une ville d'Allemagne située en Hesse, à l'est de Francfort-am-Main, et au bord du Main.

page 224 de l'ouvrage tiré de sa thèse, Olivier Pottier⁴⁰ mentionne que plus de mille employés civils français travaillent sur le site. Ce chiffre correspond sans doute aux dernières années d'un "plein emploi", c'est à dire qui sont antérieures aux premières restructurations que subit la ComZ et qui n'ont rien à voir avec la décision française de 1966. En 2012, la publication *Il était une fois...* précise que, chaque jour, plus de cinquante autocars amènent de Saumur, d'Angers et même de Nantes, de nombreux employés, et que leur nombre total est de mille deux cents⁴¹. Ces anciens employés civils français rappellent ou ont rappelé les excellentes conditions de travail qui ont été les leurs, au moins jusqu'en 1963, année où les manifestations du désengagement américain ont commencé à se faire sentir, avec les premières restrictions d'emploi et les premières fermetures d'établissements. Bien que tout n'était bien sûr pas idyllique dans ce milieu de travail, on doit retenir qu'il existait nombre de satisfactions. Le salaire n'était pas aussi mirifique qu'il a été dit et prétendu, mais il était satisfaisant, et une importante progression hiérarchique était possible. En tout cas, l'unanimité apparaît s'être faite sur les regrets qu'ont ressentis ceux qui ont perdu leur emploi à partir de 1963 et jusqu'au grand licenciement de 1966-1967⁴². Le journal des employés du dépôt avait pour nom *A tous les vents*.

La Crise de Berlin, en 1961, conduit à un renforcement des effectifs américains en Europe. Deux unités de l'armée régulière arrivent à Saumur dans le cadre de l'opération *Roundout* : la *221st Signal Co* en provenance du dépôt de Sacramento en Californie, et la *510th Signal Co* en provenance de celui de Tobyhanna en Pennsylvanie. C'est ce dépôt, situé dans les *Pocono Mountains* en Pennsylvanie, qui a servi de modèle pour le dessin de celui de Méron. L'effectif est de dix-huit officiers et trois cent quatre-vingt-sept *Enlisted Men*. Pour les accueillir, le *97th Engineer Battalion (Construction)* met en place un camp de tentes d'une capacité de cinq cents personnes. Cette activité absorbe l'équivalent de quarante-six semaines de travail d'une unité de la taille d'un peloton⁴³. Ces unités retournent aux Etats-Unis en 1962.

L'importance du site de Méron conduit certainement à une intense circulation de poids lourds et de véhicules légers sur des routes qui n'y sont pas préparées, et donc à des accidents. Ceux-ci peuvent être dus aussi à un malheureux concours de circonstances. C'est ainsi que dans son édition de janvier 1964⁴⁴, *Panorama* relate le grave accident survenu à un passage à niveau près de Loudun. Le 3 janvier 1964, à 11 heures 15, par un épais brouillard, au passage n°4 de Niorteau, fermé en vue du passage du train de marchandises de desserte locale, un camion semi-remorque américain ne peut pas s'arrêter en raison d'un problème de frein qui ne répond pas lorsque le conducteur veut stopper au passage à niveau. Le tracteur *Reo* est accroché par le locotracteur qui le projette de l'autre côté de la route tandis que la semi-remorque, sans doute à huit roues, accroche le second wagon qui est lui-même envoyé dans le pré où a été projeté le tracteur. Il s'ensuit le déraillement du locotracteur et de plusieurs wagons, heureusement avec seulement des blessés légers, tant dans le train que dans le véhicule.

⁴⁰ Pottier O., *Les bases américaines en France 1950-1967*, Paris, L'Harmattan, 2003, 376 p.

⁴¹ *Il était une fois*, 2012, n°7, sous la direction de Madame V. Moreau, Montreuil-Bellay, Centre socioculturel cantonal Roland-Charrier, disponible en ligne.

⁴² Un état de la situation se trouve dans les ouvrages de M. O. Pottier, de Mme A. Bergeret-Cassagne, et, plus récemment de M. B. Masclé et de Mme S. Blanchet. Un chapitre significatif sera consacré à ce sujet par P. Labrude dans le volume 4 des *Américains en France*, *op. cit.*, à paraître en 2023.

⁴³ Historique du *97th Engineer Battalion*, disponible en ligne, consulté le 30 août 2022.

⁴⁴ "Un semi-remorque fait dérailler un train de marchandises", *Panorama*, 1964, n°65, p. 1 et 2.

Le camion chargé de literie et de vêtements est complètement détruit. Il allait sans doute au dépôt d'Ingrandes. Il était conduit par un employé civil français de l'*US Army* appartenant à cet établissement.

Deux terrains militaires américains, sans doute loués, peuvent encore être signalés à la suite de la parution de l'ouvrage de Egan et Egan. Il ont groupé dans un tableau unique page 478 toutes les infrastructures des deux dépôts assez voisins de Saumur et de Chinon (*Chinon Engineer Depot*). Ils y présentent donc les *Off-Depots Storage Sites* (ou annexes extérieures) de Louresse-Rochemenier et de Saint-Macaire-du-Bois pour lesquels la surface est de 200 acres, soit près de quatre-vingt-un hectares. Ces deux villages sont situés l'un au nord et l'autre au sud de Doué-la-Fontaine, et Saint-Macaire est proche de Montreuil-Bellay. Cette localisation me conduit à rattacher ces terrains au dépôt de Varrains-Méron plutôt qu'à celui de Chinon. La surface annoncée n'est pas anodine dans son imprécision : est-ce pour les deux sous-dépôts ou pour chacun. Quelle qu'elle soit, c'est trop peu pour un véritable terrain d'exercice, et c'est beaucoup pour un petit dépôt annexe du Génie⁴⁵ comme il s'en édifie un grand nombre à partir de 1962. Il n'est pas besoin de quarante hectares pour mettre en place deux *Quonset Huts* et un *shelter* d'habitation à côté d'une petite aire de poser d'hélicoptère. Saumur n'est par ailleurs pas un dépôt du Génie, cependant que Chinon a lui-même ses dépôts annexes. L'usage de ces sites externes reste donc à découvrir.

Conclusion

Au moment où le général de Gaulle annonce la décision de notre pays de sortir son armée du commandement intégré de l'OTAN et d'imposer aux contingents militaires étrangers présents sur son sol de le quitter rapidement, l'armée des Etats-Unis qui y déploie un grand nombre d'installations n'a à peu près pas cessé d'aménager et de construire depuis 1951. Varrains a commencé à être aménagé en 1952 et Méron a été inauguré en 1958. Le dernier jour d'existence officielle de la ligne de communication étant le 31 mars 1967, le site de Varrains a quinze ans et celui de Méron à peine neuf...

La troisième partie de cette étude exposera ce qu'a été l'évacuation américaine en 1966-1967. Elle présentera les vestiges actuels de cette présence, en d'autres termes, elle évoquera ce qui existe encore actuellement des installations que l'*US Army* a laissées en place près de Saumur en quittant le sol français.

⁴⁵ Labrude P., "Un aspect très peu connu de la présence militaire américaine en France à l'époque de la zone de communication et de la première intégration à l'OTAN : les dépôts annexes qui "entourent" Toul", Toul, *Etudes toulouses*, 2011, n°138, p. 19-23.